



Département de la Mayenne

Arrondissement de Laval

Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 8 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 8 mars à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/03/2022

Date d'affichage 03/03/2022

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Procurations : 2

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés : Monsieur Julien MOREAU a donné son pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN, Madame Véronique BOISARD a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Dans le cadre du conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie, les besoins en logistiques et produits de première nécessité afin d'apporter une aide au peuple Ukrainiens sont importants.

La protection civile a en charge de collecter et d'assurer l'acheminement des divers fournitures récoltées.

Par ailleurs l'ensemble des Préfectures du territoire Français en collaboration avec les élus locaux ont en charge de recenser les différentes possibilités de logements.

Les enseignantes de nos écoles publiques ont également manifesté leur vif intérêt pour accueillir des enfants Ukrainiens à l'école.

Afin de répondre aux différentes sollicitations, Monsieur le Maire après échange avec l'ensemble des membres du conseil municipal propose :

- De fournir des produits médicaux via la passation d'une commande auprès de la Pharmacie de (Loiron ou le Pertre)
- De passer une commande de produits d'hygiène au Super U de Loiron
- Organiser un point de collecte afin de récolter les dons des habitants
- D'accueillir des enfants au sein de l'école
- Logement - Voir avec les habitants et réquisitionner le logement de Mayenne Habitat

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'engager une aide financière de 3000 € pour aider le peuple Ukrainien.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 8 mars 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

